

# Formez-vous au Mobility Management



ON VOUS DISAIT DANS LE PRÉCÉDENT NUMÉRO DU DYNAMISME «SPÉCIAL ENVIRONNEMENT» QUE LE RÉSEAU DES MOBILITY MANAGERS SOUFFLAIT SA PREMIÈRE BOUGIE. SON ENGOUEMENT, LA DYNAMIQUE FORTE ET LA MATURITÉ DU GROUPE ONT JUSTIFIÉ LA NÉCESSITÉ DE METTRE À PRÉSENT SUR PIED UNE VÉRITABLE FORMATION AU SERVICE DU TRAVAIL DES COORDINATEURS MOBILITÉ D'ENTREPRISES.

■ par Benoît MINET

Au-delà de la vocation du Réseau de faire connaître ou reconnaître la fonction de Mobility Manager de par, entre autres, le partage de bonnes pratiques entre ses membres, la formation s'est, quant à elle, fixée comme objectif de transmettre un panel d'outils et de connaissances pratiques afin d'assurer une gestion pérenne de la mobilité au sein des entreprises. Fruit d'une collaboration entre la Wallonie et la Cellule Mobilité de l'Union Wallonne des Entreprises, avec pour partenaire privilégié Partena Professional, cette formation permet ainsi aux Mobility Managers débutants ou déjà plus expérimentés d'asseoir leurs compétences généralement acquises sur le tas.

Au total, ce sont 5 journées complètes, organisées dans les locaux de Partena à Namur, suivies d'une journée de visite de terrain qui donnent le rythme de la formation. Bien que la matière traitée se recoupe en permanence, il a été choisi d'assigner une thématique spécifique à chaque journée de formation.

## Le cycle de formation s'articule comme suit :

- **Journée 1 :** Mise en contexte sur la mobilité et sur le rôle du Mobility Manager
- **Journée 2 :** Plan d'actions, méthodologie, argumentation et outils pratiques
- **Journée 3 :** Comment encourager la multimodalité mode par mode
- **Journée 4 :** La fiscalité de la mobilité et le fleet management en détails
- **Journée 5 :** Quelle communication pour une mobilité alternative attrayante ?
- **Journée 6 :** Visite pratique de terrain



Alternant plages théoriques et mises en pratique, la formation de Mobility Managers aborde tous les aspects nécessaires à la réalisation globale d'une politique de mobilité en entreprise tels que : le rôle et les qualités du mobility manager, la mise en place d'une politique interne de mobilité (enquêtes, potentiels, plans d'actions), la communication (auprès du personnel, de la direction et des instances extérieures), l'intégration au sein du fleet management de différents modes de transport ou encore, la découverte des New Ways of Working (NWOW). Enfin, une journée est entièrement consacrée à tous les aspects fiscaux liés à la mobilité.

La première session vient tout juste de s'achever tandis qu'un deuxième cycle est d'ores et déjà programmé durant les mois d'octobre, novembre et décembre 2016. Un groupe d'une quinzaine de représentants d'entreprises privées et d'institutions publiques va donc déjà se voir décerner le diplôme officiel de Mobility Manager d'entreprise. Celui-ci crédibilisera plus que jamais cette fonction essentielle au service de la politique de mobilité interne et de l'image environnementale de l'entreprise.

## Intéressé ?

Cette formation est entièrement gratuite et est destinée spécifiquement à toute personne, porteuse d'un diplôme de l'enseignement supérieur (de type court ou long), concernée par la mobilité dans le cadre de ses activités professionnelles, au sein d'une entreprise publique ou privée.

Les dates du prochain cycle sont d'ores et déjà connues, à savoir le jeudi 27 octobre, les mardis 8 et 22 novembre, le jeudi 1<sup>er</sup> décembre et le mardi 6 décembre. La visite de terrain est à prévoir dans le courant du mois de janvier 2017. ■

Pour vous inscrire ou simplement manifester votre intérêt, n'hésitez pas à prendre contact avec la Cellule Mobilité de l'UWE : 010.48.94.05 ou [mobilite@uwe.be](mailto:mobilite@uwe.be).

